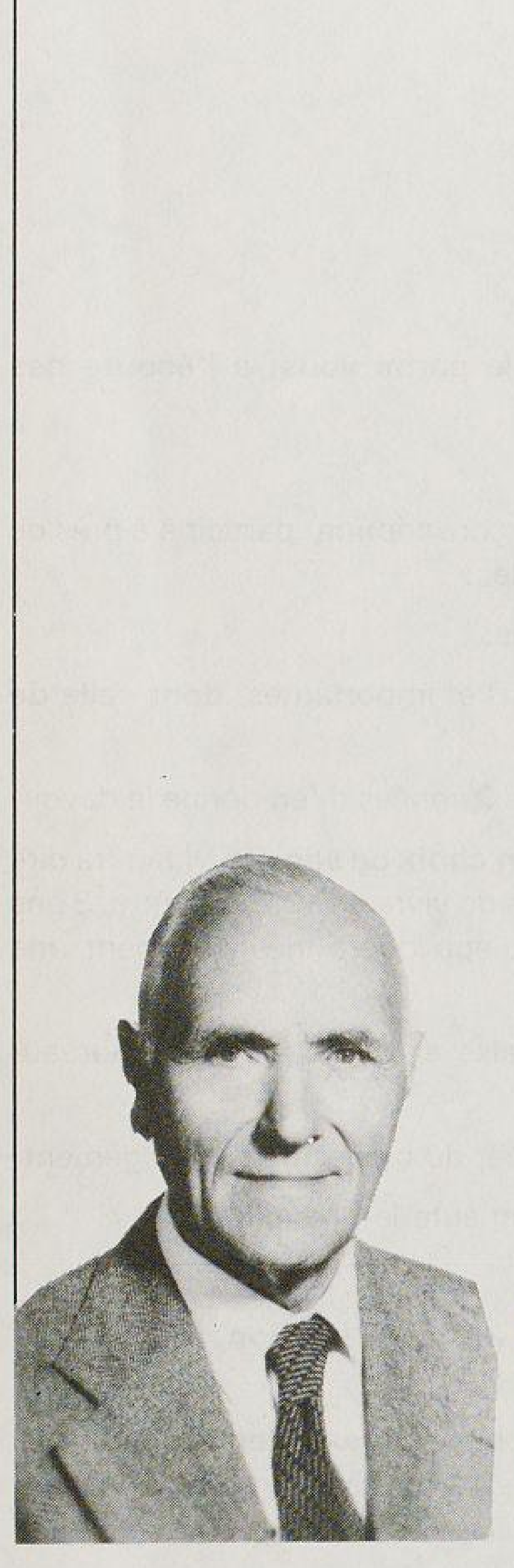


Si vous estimez que mon action a justifié votre confiance et que mes propositions répondent à vos espérances, apportez moi dès le 14 juin votre soutien pour qu'ensemble, demain, nous fassions notre avenir.

Jean François Mancel.

VOTEZ

JEAN-FRANÇOIS MANCEL

Député sortant
Conseiller général
Candidat unique d'Union pour une Nouvelle Majorité

André BONAL

Ancien Conseiller général suppléant

I.C.A. BEAUVAIS — 445.41.43

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 14 ET 21 JUIN 1981
Circonscription de Beauvais-Sud

Chère Madame, chère Mademoiselle, cher Monsieur,

Le 14 juin vous allez être appelé, en élisant votre député, à faire **un double choix**.

Vous choisirez **un homme qui pendant 5 ans devra être présent et disponible parmi vous, à l'écoute des préoccupations de votre vie quotidienne.**

Vous pouvez juger que c'est ce que j'ai fait depuis 3 ans.

En 3 ans j'ai tenu 651 permanences et réunions dans les 160 communes de notre circonscription, participé à près de 800 manifestations locales, réalisé 12.000 interventions locales, départementales et nationales.

Je l'ai fait sans parti pris parce que j'ai toujours considéré que **j'étais l'élu de tous.**

Je l'ai fait avec assiduité et disponibilité bien que des fonctions nationales multiples et importantes, **dont celle de secrétaire de l'Assemblée Nationale,** m'aient été confiées.

Demain **je continuerai** car la confiance que vous m'avez témoignée au cours de ces 3 années m'en donne le devoir.

Le 14 juin **vous choisirez également votre avenir** et celui de notre pays en faisant **un choix de société.** Il faudra dire si la société fondée sur la liberté individuelle dans laquelle nous avons décidé une nouvelle fois de vivre en 1978 doit être, 3 ans plus tard, bouleversée comme le prévoit clairement et précisément le projet socialiste qu'appliquera inévitablement une majorité de députés socialistes et communistes à l'Assemblée Nationale.

Notre économie sera brisée par l'accroissement des impôts, des charges sociales et des contraintes bureaucratiques.

Notre vie quotidienne sera bouleversée par la suppression du libre choix de l'école, du médecin ou du logement.

Tout cela une majorité socialo-communiste à l'Assemblée Nationale le fera : elle en aura le pouvoir.

Avec l'**Union pour une Nouvelle Majorité** je m'y opposerai fermement.

Par contre, je suis décidé, au sein de l'**Union pour une Nouvelle Majorité** à mener **l'action efficace de redressement économique et social que vous attendez.**

A cette fin, **nous relancerons la croissance économique pour créer des emplois nouveaux** en allégeant les charges fiscales et sociales et les contraintes bureaucratiques qui pèsent sur nos entreprises et nous mènerons **une politique sociale plus juste** par la diminution des impôts, la création d'un salaire pour la mère de famille, l'instauration concrète de la participation pour tous les salariés, la relance de la construction de maisons individuelles.

Nous renforcerons la construction européenne notamment pour nos agriculteurs et nous **maintiendrons l'indépendance nationale de la France** et son potentiel de défense indispensable dans un monde dangereux.

Tels sont les objectifs de l'**Union pour une Nouvelle Majorité.** Ils seront réalisés **sans crise politique** puisque le Président de la République a déclaré qu'il gouvernerait avec la majorité que vous choisirez et qu'il est indispensable de rassembler dès demain tous les Français de bonne volonté pour **surmonter, ensemble, nos difficultés.**

Telles sont mes convictions.

Tel est l'enjeu de votre choix le 14 juin.

Avec mon suppléant, André BONAL, je vous invite donc à nous renouveler votre confiance.

Seul candidat de la liberté et du progrès dans le cadre de **l'Union pour une Nouvelle Majorité** dans notre circonscription, je peux l'emporter dès le 1er tour face aux multiples candidats qui s'opposent à nous. **Cela dépend de vous.**

VOTEZ

JEAN-FRANÇOIS MANCEL

Député sortant
Conseiller général
Candidat unique d'Union pour une Nouvelle Majorité

André BONAL

Ancien Conseiller général suppléant

VU, LE CANDIDAT.